

LA MARE NATURELLE

De nombreux animaux passent toute ou une partie de leur vie dans la mare. On y retrouve notamment des crustacés, des insectes et leurs larves, des mollusques ou encore des vers. Les amphibiens, les oiseaux ou certains mammifères profitent également de la mare pour venir s'y abreuver, s'y reproduire ou y chasser.



De manière naturelle, nous n'allons pas retrouver de poissons dans une mare. Voraces, certaines espèces peuvent déstabiliser l'équilibre écologique de celle-ci en causant beaucoup de dégâts sur les autres espèces. On évite donc d'y amener des poissons qui seront beaucoup plus adaptés dans les rivières, lacs et étangs.

En ce qui concerne la végétation, celle-ci va apparaître de manière naturelle. La colonisation se fera à partir de la banque de graines à proximité et grâce aux transports des animaux. Il est généralement inutile d'effectuer des plantations lors de la création d'une nouvelle mare.

De plus, l'introduction de plantes horticoles peut s'avérer dommageable pour la mare. Celles-ci pourraient en effet être invasives, proliférer de manière démesurée et impliquer une gestion manuelle difficile pour s'en débarrasser. Ces plantes interceptent en effet la lumière et diminuent la quantité d'oxygène disponible dans l'eau...

Il est uniquement possible de visiter le site de manière encadrée par le propriétaire ou par un guide autorisé.

CONTACT:

Mr Guy JORDAN
Rue des Usines, 24
6464 Bourlers
0471/31.43.47

L'EAU D'ICI

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Chimay, le Contrat rivière Haute-Meuse et Mr Guy Jordan



Et financé

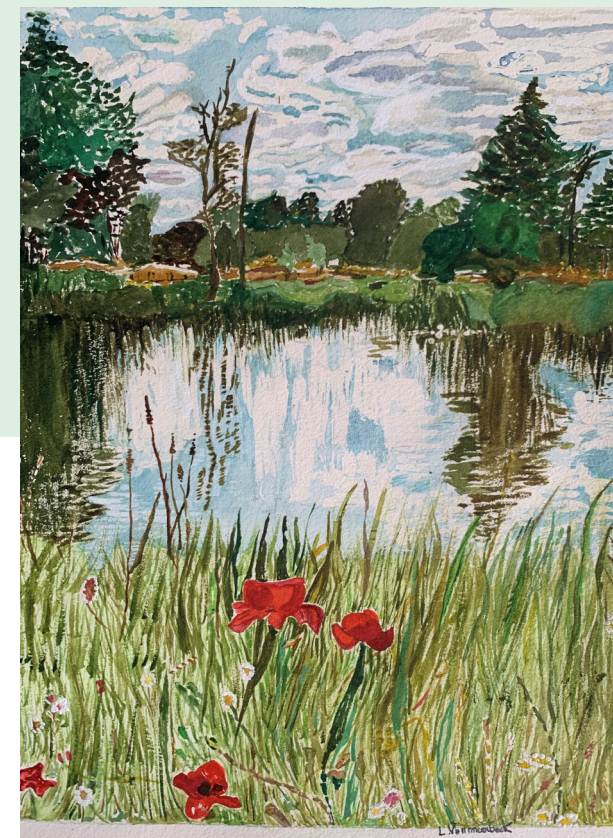
Avec le soutien de la



Wallonie



BIODIVERSITÉ



LE SITE

Située dans le village de Bourlers (Chimay) au lieu-dit du «Trieu Jean de France», l'étang principal est présent depuis le 19^e siècle et apparu par l'action de l'homme pour une utilisation industrielle (fosse à argile).

Parcelle agricole de 92 ares destinée à la nature, le site se compose d'un étang et d'une mare constituant un biotope spécifique pour bon nombre d'espèces.

L'étang a une superficie de 30 ares tandis que la mare, creusée en 2015, s'étend sur 2 ares.

Autour de ces étendues, nous retrouvons un maillage écologique intéressant avec la présence d'un verger, d'un réseau de haies d'espèces indigènes et une zone boisée. Un potager est également cultivé par le propriétaire.

Quel(s) rôle(s) jouent ces étendues d'eau ?

- Accueil pour la faune et la flore locale (batraciens, oiseaux d'eau, mammifères...)
- Zone tampon lors d'épisodes pluvieux (bassin d'orage)
- Réserve d'eau

DÉFINITION

Une mare est une surface naturelle ou créée artificiellement, recueillant des eaux de pluie, de ruissellement ou souterraines et formant une petite étendue d'eau stagnante de quelques mètres de diamètre et une profondeur maximale de 1.5m.

A ne pas confondre avec l'étang dont la surface et la profondeur sont beaucoup plus importantes !

LA MARE

L'ÉTANG

LE VERGER

LE POTAGER

HAIES INDIGÈNES

ZONE BOISÉE

